

Numéro de catalogue : CH1-39F-PDF

Numéro d'ISSN: 2561-0171

Objectif et aperçu

Le plan d'évaluation de Patrimoine canadien décrit les priorités d'évaluation et le calendrier des projets d'évaluation pour la période quinquennale 2024-2025 à 2028-2029.

Le plan comprend ce qui suit :

- Message de la sous-ministre
- Contexte du ministère du Patrimoine canadien et de sa fonction d'évaluation
- Résumé de la portée et des priorités de l'évaluation
- Calendrier des projets prévus pour la période quinquennale
- Annexes : renseignements supplémentaires

Message de la sous-ministre

J'approuve le Plan d'évaluation ministériel de Patrimoine canadien pour les exercices 2024-2025 à 2028-2029 à soumettre au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, comme l'exige la Politique sur les résultats (2016). Je confirme que ce plan d'évaluation ministérielle quinquennal continu :

- permet à Patrimoine canadien d'évaluer, au moins tous les cinq ans, tous les programmes de subventions et de contributions en cours dont la moyenne des dépenses réelles sur cinq ans est égale ou supérieure à 5 M\$ par an, conformément aux exigences prévues au paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP);
- répond aux exigences des procédures obligatoires d'évaluation; et
- appuie les exigences du système de gestion des dépenses, y compris, le cas échéant, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens de l'harmonisation des ressources.

Le Ministère est investi d'un vaste mandat et joue un rôle important dans la vie des Canadiens et des Canadiennes. Patrimoine canadien soutient les industries culturelles, les arts, le patrimoine et les célébrations, le sport, les langues officielles, les langues autochtones, la diversité et l'inclusion et la jeunesse.

Les résultats de l'évaluation soutiennent la prise de décision fondée sur des données probantes au sein de Patrimoine canadien. La fonction d'évaluation est solidement ancrée et contribue à améliorer de nombreux programmes et initiatives du Ministère, permettant ainsi à la population canadienne de créer et de partager une société diversifiée et inclusive et d'y participer.

Le Plan d'évaluation quinquennal actuel tient compte des pressions exercées sur la fonction d'évaluation pour qu'elle réponde pleinement à toutes les demandes. Il adopte une approche fondée sur le risque pour hiérarchiser les projets afin de respecter la Politique sur les résultats et la *Loi sur la gestion des finances publiques*, tout en étant utile et opportun pour la prise de décision de la haute direction. Il continuera à améliorer la manière dont les évaluations soutiennent les priorités du gouvernement en matière d'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus), d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité, ainsi que de réconciliation avec les populations autochtones et de mise en œuvre de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*.

Je veillerai à ce que ce plan soit mis à jour chaque année et je fournirai des renseignements sur sa mise en œuvre au SCT, le cas échéant.

Originale signé par:

Isabelle Mondou
Sous-ministre
Ministère du Patrimoine canadien

Le ministère du Patrimoine canadien

Le ministère du Patrimoine canadien joue un rôle essentiel dans la vie culturelle, civique et économique de la population canadienne. Il met l'accent sur le renforcement et la promotion « de l'identité et des valeurs, du développement culturel et du patrimoine canadien ».

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* reconnaît également les compétences du Ministère dans les domaines suivants : les droits de la personne, le multiculturalisme, les arts, les industries et le patrimoine culturels, le sport, les langues officielles, le cérémonial d'État et les symboles canadiens, la radiodiffusion, la conservation, l'exportation et l'importation de biens culturels ainsi que les bibliothèques, les archives et les musées nationaux.

Le Cadre ministériel des résultats de Patrimoine canadien, établi en novembre 2017, définit cinq responsabilités essentielles qui reflètent le mandat du Ministère.

Responsabilités essentielles	Prévisions de dépenses 2024-2025
RE1 – Créativité, arts et culture	542 269 777 \$
RE2 – Patrimoine et célébrations	119 411 865 \$
RE3 – Sport	253 589 681 \$
RE4 – Diversité et inclusion	250 734 482 \$
RE5 – Langues officielles	636 203 624 \$
Services internes	91 058 611 \$
Budget total :	1 893 268 040 \$

Source : Patrimoine canadien – Plan ministériel 2024-2025. Les chiffres comprennent les dépenses suivantes : les salaires, le fonctionnement et l'entretien, le capital, les dépenses législatives, les S et C et le coût des régimes d'avantages sociaux des employés.

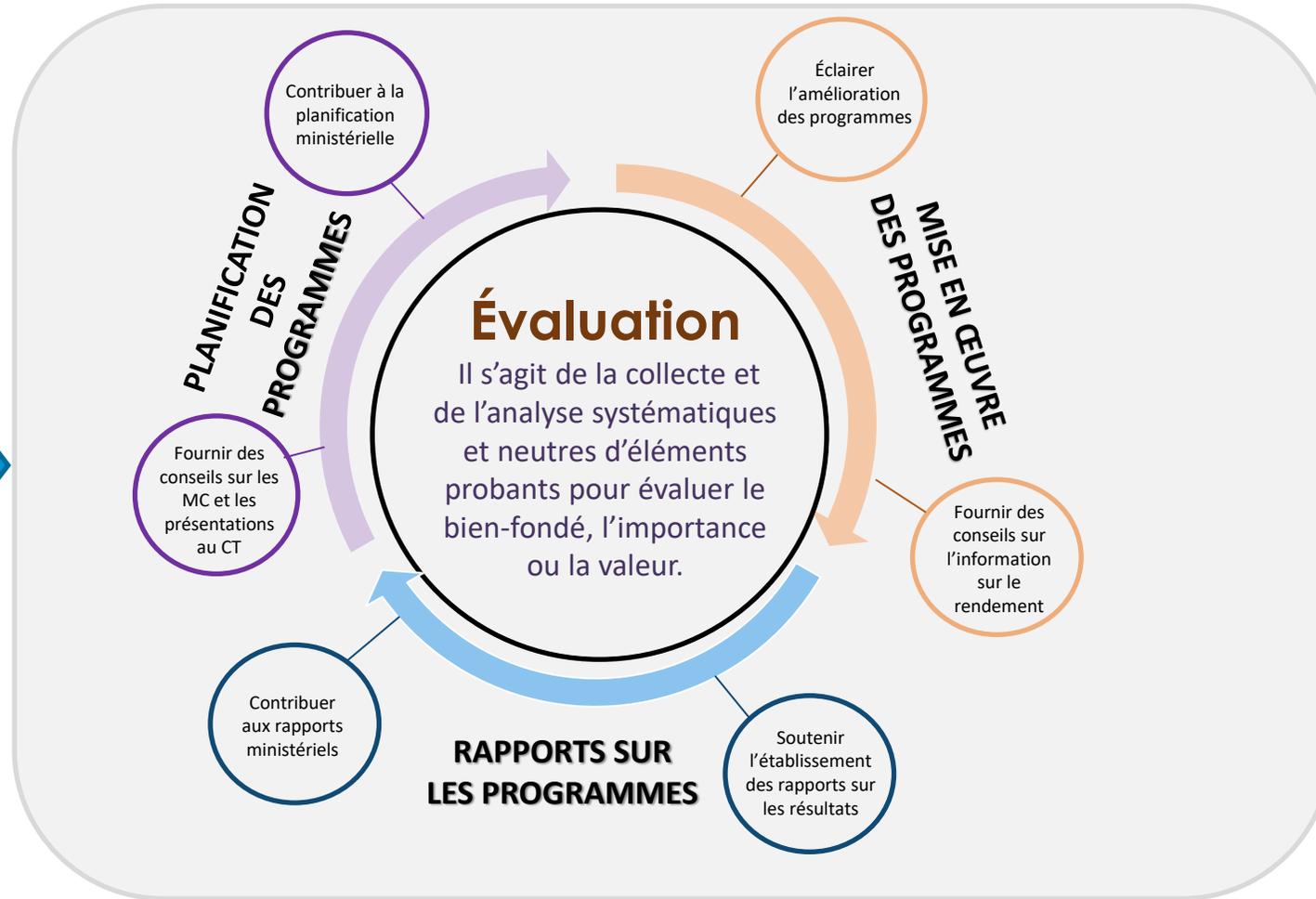
La fonction d'évaluation au gouvernement du Canada

Normes/exigences

Politique sur les résultats du Conseil du Trésor (2016) et directives connexes

Loi sur la gestion des finances publiques : paragraphe 42.1

Guide d'éthique – Société canadienne d'évaluation



Résultats

Obligation pour le Secrétaire du Conseil du Trésor du Canada de rendre des comptes et de présenter des rapports.

Analyse et conseils pour soutenir la prise de décision et la gestion des risques par la haute gestion.

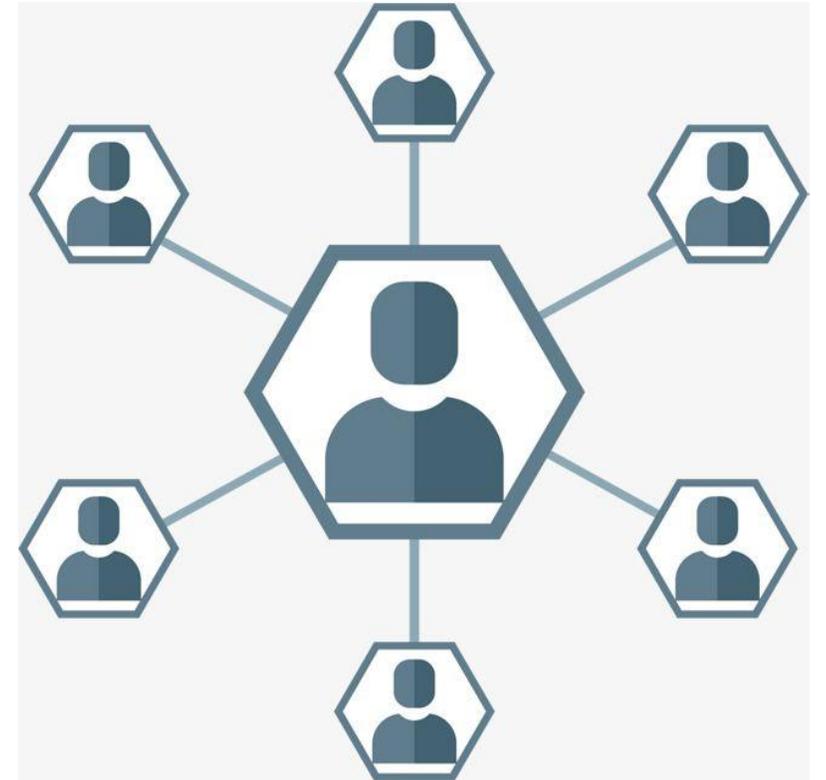
Apprentissage au niveau du Ministère et des programmes

Gouvernance de l'évaluation du Patrimoine canadien

Le sous-ministre adjoint, Politique stratégique, planification et affaires ministérielles, assume le rôle de chef de l'évaluation et rend compte directement à la sous-ministre.

Le Comité exécutif de Patrimoine canadien fait office de Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation, conformément à la Politique sur les résultats.

Le chef de l'évaluation et le directeur général, Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la recherche sont appuyés par les travaux de la Direction des services d'évaluation dirigée par la directrice de l'évaluation.



Direction des services d'évaluation de Patrimoine canadien

La Direction des services d'évaluation :

- Fournit une fonction d'évaluation interne avec des évaluateurs expérimentés et qualifiés
- Offre des évaluations et des conseils de qualité en temps opportun pour soutenir la responsabilisation, la prise de décision, la gestion des dépenses, l'amélioration continue des programmes et l'élaboration des politiques
- Fait appel à des consultants externes pour soutenir ses capacités, le cas échéant

Un résumé des réalisations de la Direction des services d'évaluation en 2023-2024 est présenté à l'**annexe 1**

Budget 2024-2025 de la Direction des services d'évaluation

Type de dépense	Budget estimatif 2024-2025
Salaires (services votés)	2 130 523 \$
Dépenses non salariales	355 786 \$
Total	2 486 309 \$
Équivalents temps plein*	21

Source : Budget opérationnel de la DGPER, 2024-2025

*Tous les postes ne sont pas actuellement comblés ; en 2023-2024, la DSÉ avait environ 19 postes comblés.

Portée du Plan d'évaluation 2024-2025 à 2028-2029

À la suite de l'exercice de planification annuel des évaluations*, la **portée du plan d'évaluation** a été établie comme suit :

- **100 % des programmes de subventions et de contributions en cours** dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans sont supérieures ou égales à cinq millions de dollars par an, ce qui représente :
 - **92 %** des dépenses totales du Ministère pour 2024-2025
- Engagements pris dans le cadre des **présentations au Conseil du Trésor**
- Certains projets demandés par la **haute direction**

Ce plan d'évaluation quinquennal :

- inclut six projets qui **ne respecteront pas la *Loi sur la gestion des finances publiques*** concernant l'examen quinquennal : Célébration et commémoration, programme TV5, Fonds du Canada pour l'investissement en culture, Fonds du Canada pour les espaces culturels, Fonds du livre du Canada et Programme d'accueil.
- **Tient compte de certains changements** dans les projets et le calendrier par rapport au plan quinquennal 2023-2024 à 2027-2028 (voir **annexe 2**)

*Voir l'annexe 3 pour une description de l'exercice de planification des évaluations.

Quatre priorités d'évaluation pour 2024-2025 (page 1 de 2)

1. Respecter les exigences d'évaluation de la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor

- ✓ Réalisation des évaluations requises par la *Loi sur la gestion des finances publiques* dans les délais impartis, dans la mesure du possible
- ✓ Tenue d'un exercice annuel de planification des évaluations en vue d'élaborer un plan quinquennal fondé sur les risques
- ✓ Publication des rapports d'évaluation dans les 120 jours suivant l'approbation par la sous-ministre
- ✓ Analyse semestrielle des progrès réalisés dans la mise en œuvre des éléments de la réponse et du plan d'action de la haute direction
- ✓ Intégration par l'application d'une analyse comparative entre les sexes Plus
- ✓ Examen et mise en œuvre de tout changement résultant de la révision de la Politique sur les résultats actuellement en cours

2. Réaliser des initiatives d'évaluation stratégique

- ✓ Analyse horizontale des conclusions et des recommandations issues de l'évaluation, 2019-2024
- ✓ Mise en œuvre des résultats de l'évaluation de la réponse à la COVID-19, 2021-2025
- ✓ Révision et mise à jour des outils d'évaluation et des lignes directrices afin de respecter et de faire progresser les priorités essentielles que sont l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité, ainsi que la réconciliation avec les peuples autochtones
- ✓ Examen et confirmation de la nouvelle approche de planification de l'évaluation fondée sur le risque



Quatre priorités d'évaluation pour 2024-2025 (page 2 de 2)

3. Relever les principaux défis et saisir les occasions que présente la fonction d'évaluation

Mettre en œuvre les mesures reconnues dans la réponse et le plan d'action de la haute direction favorisant un examen neutre de la fonction d'évaluation de Patrimoine canadien (voir l'**annexe 4**) afin de :

- ✓ Poursuivre la mise en œuvre de modèles et d'approches qui favorisent l'achèvement des évaluations dans les délais impartis
- ✓ Soutenir une solide mesure du rendement dans l'ensemble des programmes et des systèmes afin d'améliorer la communication des résultats
- ✓ Renforcer la neutralité et l'indépendance de la fonction d'évaluation

4. Maintenir et renforcer la capacité d'évaluation afin d'atteindre les objectifs

- ✓ Maintenir et renforcer la capacité d'évaluation interne
 - Attirer et retenir des spécialistes de l'évaluation dans un environnement concurrentiel
 - Promouvoir un environnement propice à l'apprentissage
 - Achever la planification des ressources humaines et de la relève
 - Respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion en matière d'emploi
- ✓ Promouvoir un milieu de travail sain



Vue d'ensemble du plan d'évaluation quinquennal de PCH*



Au total, il y a 33 programmes à évaluer
30 des 33 programmes nécessitent des évaluations
4 évaluations porteront sur des programmes regroupés

*Les évaluations en cours et les évaluations lancées, y compris les échéanciers, peuvent faire l'objet de modifications dans le prochain plan d'évaluation du Ministère.

L'annexe 5 présente les évaluations par secteur

Année 1 : Calendrier des évaluations 2024-2025*

Nom du programme	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début	Date d'approbation prévue
Projets d'évaluation reportés et poursuivis en 2024-2025			
Initiative de journalisme local	Avril 2024	Janvier 2023	Avril 2024 (Approuvé)
Programme de contestation judiciaire	Sans objet	Août 2022	Mai 2024 (Approuvé)
Fonds de la musique du Canada	Juillet 2024	Avril 2023	Juillet 2024
Programme des célébrations et commémorations	Mars 2023	Avril 2022	Septembre 2024
Fonds du livre du Canada	Juillet 2024	Avril 2023	Septembre 2024
Fonds du Canada pour les espaces culturels	Août 2024	Mai 2023	Septembre 2024
Fonds du Canada pour la présentation des arts	Août 2024	Septembre 2023	Décembre 2024
TV5	Octobre 2024	Décembre 2023	Mars 2025
Évaluation horizontale de la Stratégie emploi jeunesse (dirigée par EDSC)	Février 2025	Décembre 2020	Février 2025
Fonds du Canada pour l'investissement en culture	Août 2024	Mars 2024	Avril 2025
Projets d'évaluation 2024-2025			
Fonds pour l'histoire du Canada	Sans objet	Septembre 2024	Octobre 2025
Évaluation groupée du Programme de soutien au sport et du Programme d'aide aux athlètes	Octobre 2026	Octobre 2024	Avril 2026
Bureau de l'écran autochtone	Août 2026	Octobre 2024	Juin 2026
Évaluation groupée du Programme d'aide aux musées et du Programme des biens culturels mobiliers	Juillet 2026	Novembre 2024	Février 2026
Stratégie d'exportation créative	Sans objet	Janvier 2025	Décembre 2025

*Remarque :

- Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en caractères gras.

Année 2 : Calendrier des évaluations 2025-2026*

<u>Nom du programme</u>	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début	Date d'approbation prévue
Projets d'évaluation 2025-2026			
Programme des langues et cultures autochtones	Mai 2027	Avril 2025	Mars 2027
Fonds des médias du Canada	Septembre 2026	Mai 2025	Juin 2026
Évaluation groupée de l'Institut canadien de conservation et du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (en réserve)	Sans objet	Mai 2025	Mai 2026
Fonds du Canada pour les périodiques	Janvier 2027	Septembre 2028	Octobre 2026
Programme Échanges Canada	Mars 2027	Novembre 2025	Janvier 2027
Plan d'action pour les langues officielles	Sans objet	Décembre 2025	Septembre 2027

*Remarques :

- Projets à lancer uniquement; ne comprend pas les projets des années précédentes qui se poursuivent.
- Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en **caractères gras**.

Année 3 : Calendrier des évaluations 2026-2027*

<u>Nom du programme</u>	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début	Date d'approbation prévue
Projets d'évaluation 2026-2027			
Programmes d'appui aux langues officielles : Programme Développement des communautés de langue officielle et Programme de mise en valeur des langues officielles (regroupés)	Novembre 2027	Avril 2026	Septembre 2027
Crédits d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique (en réserve)	Sans objet	Mai 2026	Mars 2027
Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	Janvier 2028	Septembre 2026	Octobre 2027
Cérémonial d'État et protocole (Programme de subvention fédérale pour les lieutenants-gouverneurs)	Sans objet	Janvier 2027	Mars 2028
Programme d'accueil	Octobre 2026	Février 2027	Octobre 2028

*Remarques :

- Projets à lancer uniquement; ne comprend pas les projets des années précédentes qui se poursuivent.
- Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en **caractères gras**.
- L'évaluation du Programme d'accueil a été regroupée avec le Programme de soutien au sport et le Programme d'aide aux athlètes dans le cycle précédent. Ces autres programmes seront évalués ensemble au cours de ce cycle en vue d'une approbation avant octobre 2026, date prévue par la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Programme d'accueil fera l'objet d'une évaluation distincte qui ne respectera pas cette date, mais qui permettra de répondre aux préoccupations en matière de capacité et de mieux tenir compte des besoins du Ministère en matière d'information.

Année 4 : Calendrier des évaluations 2027-2028*

<u>Nom du programme</u>	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début	Date d'approbation prévue
Projets d'évaluation 2027-2028			
Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme ¹	Octobre 2028	Avril 2027	Juillet 2028
Programme d'action et de lutte contre le racisme ¹	Octobre 2028	Avril 2027	Juillet 2028
Programme de financement du Harbourfront Centre	Octobre 2028	Juin 2027	Juin 2028
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	Décembre 2028	Juin 2027	Septembre 2028
Initiative de journalisme local	Avril 2029	Janvier 2028	Janvier 2029
Programme des célébrations et commémorations	À déterminer	Février 2028	Mars 2029

*Remarques :

- Projets à lancer uniquement; ne comprend pas les projets des années précédentes qui se poursuivent.
- Le Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme et le Programme d'action et de lutte contre le racisme ont été regroupés lors du cycle d'évaluation précédent. Les décisions relatives au regroupement et au calendrier seront prises dans le cadre d'un futur plan d'évaluation quinquennal.
- Les dates pour l'évaluation du Programme des célébrations et des commémorations seront établies dans un futur plan quinquennal, puisqu'une évaluation est actuellement à l'étape de la production du rapport.

Année 5 : Calendrier des évaluations 2028-2029*

<u>Nom du programme</u>	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début	Date d'approbation prévue
Projets d'évaluation 2028-2029			
Fonds du livre du Canada	Octobre 2029	Avril 2028	Avril 2029
Fonds de la musique du Canada	Juillet 2029	Avril 2028	Avril 2029
Fonds du Canada pour les espaces culturels	Octobre 2029	Mai 2028	Mai 2029
Fonds du Canada pour la présentation des arts	Novembre 2029	Septembre 2028	Août 2029
TV5	Janvier 2030	Mars 2028	Octobre 2029
Fonds du Canada pour l'investissement en culture	Avril 2030	Décembre 2028	Janvier 2029

*Remarques :

- Projets à lancer uniquement; ne comprend pas les projets des années précédentes qui se poursuivent.
- Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en **caractères gras**.
- Les dates des projets sont susceptibles d'être modifiées dans le prochain plan d'évaluation quinquennal du Ministère.
- Toutes les dates seront confirmées dans la prochaine évaluation quinquennale, puisque ces projets sont en cours au moment de rédiger le présent plan.

ANNEXES

- 1. Résultats de l'évaluation 2023-2024**
- 2. Modifications du plan d'évaluation 2023-2024**
- 3. Exercice annuel de planification des évaluations**
- 4. Évaluation de la neutralité de la fonction d'évaluation**
- 5. Calendrier des évaluations par secteur**

Annexe 1 : Résultats de l'évaluation 2023-2024

Non	Titre de l'évaluation	Date d'approbation	Date de publication
1	Évaluation de l'Initiative de citoyenneté numérique	9 juin 2023	10 octobre 2023
2	Évaluation du Programme de financement du Harbourfront Centre	16 octobre 2023	12 février 2023
3	Évaluation groupée du Programme du multiculturalisme et de lutte contre le racisme et de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme	27 octobre 2023	23 février 2024
4	Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	19 décembre 2023	16 mai 2024

- ✓ Quatre évaluations approuvées en 2023-2024; dix autres évaluations sont à différents stades d'avancement.
- ✓ Suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans d'action de la gestion de l'évaluation approuvés, conformément à la Politique sur les résultats.
 - À la suite de l'exercice semestriel adapté 2023-2024, un rapport a été produit pour 13 des 21 évaluations; 23 recommandations sont actives; 6 ont été achevées, 9 ont été retardées et 6 sont en cours.
- ✓ Excellents taux de satisfaction de la part des clients du programme – 98 %.
 - Les sondages post-évaluation menés auprès des clients du programme portaient sur l'utilité, les relations, les processus et les rapports, ainsi que sur la gestion du projet.
- ✓ Diminution de la passation de marchés et amélioration des capacités internes et de la surveillance.
 - Stabilisation de la structure organisationnelle, ainsi que formation et perfectionnement garantis des évaluateurs.
 - **Réduction de 72 % des dépenses liées aux opérations et au matériel** (principalement la passation de marchés) pour atteindre 162 063 \$ en 2023-2024, alors que la moyenne des 5 années précédentes était de 580 741 \$.
- ✓ Soutien à l'achèvement de l'évaluation obligatoire de la neutralité de la fonction d'évaluation conformément à la Politique sur les résultats.

Annexe 2 : Modifications du plan d'évaluation 2023-2024

Projet d'évaluation	Changements apportés au plan d'évaluation précédent en se fondant sur l'exercice de planification des évaluations
Initiative de journalisme local	La date d'approbation prévue est passée de mars 2024 à avril 2024.
Programme de contestation judiciaire	La date d'approbation prévue est passée de janvier 2024 à mai 2024.
Programme des célébrations et commémorations	La date d'approbation prévue est passée de septembre 2023 à septembre 2024.
Fonds du livre du Canada	La date d'approbation prévue est passée de juillet 2024 à septembre 2024.
Fonds du Canada pour la présentation des arts	La date d'approbation prévue est passée de novembre 2024 à décembre 2024.
TV5	La date de début est passée de mars 2024 à décembre 2023. La date d'approbation prévue est passée de juin 2025 à mars 2025.
Fonds du Canada pour l'investissement en culture	La date de début est passée de février 2024 à mars 2024. La date d'approbation prévue est passée de mars 2025 à avril 2025.
Fonds pour l'histoire du Canada	La date de début est passée d'octobre 2024 à septembre 2024. La date d'approbation prévue est passée de décembre 2025 à octobre 2025.
Programme de soutien au sport et Programme d'aide aux athlètes	Programmes regroupés; date de début déplacée de mars 2025 à octobre 2024. La date d'approbation prévue est passée d'août 2026 à avril 2026.
Programme d'accueil	La date de début est passée de mars 2025 à février 2027. La date d'approbation prévue est passée d'août 2026 à octobre 2028.
Programme d'aide aux musées et Programme des biens culturels mobiliers	Programmes groupés. La date de début est passée de mars 2025 à novembre 2024. La date d'approbation prévue est passée de juin 2026 à février 2026.
Fonds du Canada pour les espaces culturels	La date d'approbation prévue est passée d'août 2024 à septembre 2024.
Stratégie d'exportation créative	La date de début est passée d'août 2026 à janvier 2025. La date d'approbation prévue est passée de décembre 2027 à décembre 2025.
Fonds des médias du Canada	La date d'approbation prévue est passée de septembre 2026 à juin 2026.
Programme des langues et cultures autochtones	La date de début est passée de juillet 2025 à avril 2025.
Institut canadien de conservation et Réseau canadien d'information sur le patrimoine	Évaluation groupée.

Annexe 3 : Exercice annuel de planification des évaluations

Aperçu de l'exercice de planification annuel

Conformément aux exigences du Conseil du Trésor, la Direction des services d'évaluation effectue chaque année un exercice de planification afin de déterminer les projets d'évaluation qui seront réalisés au cours du prochain cycle d'évaluation quinquennal.



1 UNIVERS DE L'ÉVALUATION

L'univers représente le **point de départ de la planification de l'évaluation**. Le **répertoire des programmes 2024-2025**, qui indique les dépenses de programmes directs du Ministère ainsi que le Cadre de résultats ministériels, ont servi de base pour déterminer l'univers de l'évaluation qui permet d'avoir une **vue d'ensemble de toutes les unités « évaluables » obligatoires et potentielles**.

2 PROCESSUS DE PLANIFICATION



- a. **Consultation des documents pertinents** (Lignes directrices décrites dans le Guide sur les résultats (version provisoire)¹, plan ministériel, profil de risque du Ministère, profils d'information sur le rendement) utilisés comme référence pour **tenir compte du contexte environnemental et déterminer les changements et ajouts potentiels**.
- b. **Évaluation des risques aux fins de planification** afin de mettre à jour les renseignements sur les programmes.

- c. Obtention de la **mise à jour annuelle des niveaux de référence** pour l'année à venir.
- d. **Analyse des évaluations obligatoires, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques et des engagements provenant des présentations au Conseil du Trésor**, versus les évaluations discrétionnaires, selon la flexibilité offerte par la Directive sur les résultats.



3 CONSULTATIONS

La **Direction des services d'évaluation a mené des consultations** avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Bureau du dirigeant principal de l'audit, la haute direction des programmes et d'autres ministères et organismes fédéraux. L'objectif était **d'établir les priorités ministérielles** en ce qui concerne l'évaluation et **de prendre en considération les besoins spécifiques et les préoccupations** exprimés par ces partenaires.

4 PRIORISATION DES PROJETS D'ÉVALUATION



L'évaluation des risques aux fins de la planification des projets d'évaluation, de même que les consultations, sans oublier l'examen des documents, servent à **actualiser le calendrier d'évaluation quinquennal**. Ils servent également à veiller à la **répartition équilibrée des ressources et des efforts**, ainsi qu'au **respect des exigences** du Secrétariat du Conseil du Trésor.



5 APPROBATION



- a. **L'ébauche du plan** est présentée à la directrice de la Direction des services d'évaluation, à la directrice générale et au chef de l'évaluation.
- b. Le plan est présenté au **Comité exécutif** afin de recommander son approbation à la sous-ministre.

- c. Le plan est **transmis au Secrétariat du Conseil du Trésor** et **publié** sur le site canada.ca.

Annexe 4 : Évaluation neutre de la fonction d'évaluation

L'évaluation de la neutralité de la fonction d'évaluation, qui doit être réalisée tous les cinq ans pour respecter la Politique sur les résultats et qui a été achevée en mars 2024 par un consultant externe, contient trois recommandations adressées à Patrimoine canadien qui feront l'objet d'une réponse et d'un plan d'action de la part de la haute gestion.

1. Continuer à élaborer des approches ciblées et souples de planification et de mise en œuvre des évaluations, fondées sur les risques, afin de répondre aux besoins et aux priorités de gestion tout en respectant les exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
2. Appuyer davantage l'utilité, la neutralité et l'indépendance de la fonction d'évaluation : a) renseigner plus systématiquement le chef de l'évaluation sur les questions d'évaluation; b) renforcer les possibilités pour que la fonction d'évaluation puisse obtenir la participation stratégique du Comité exécutif de la mesure du rendement (ComEx) et d'autres membres de la haute gestion sur les questions d'évaluation;
3. Renforcer et rationaliser la mesure du rendement au niveau des programmes afin de simplifier la planification et d'accélérer la conduite des évaluations de programme en améliorant :
 - a) la compréhension des lacunes et des solutions;
 - b) la coordination entre les parties prenantes du Ministère;
 - c) les conseils au ComEx.

Annexe 5 : Évaluations du Secteur des affaires culturelles (1 de 2)

N°	RE	Programme	Dépenses prévues	Niveau de risque lié à l'évaluation	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2024-2025	Année 1 2024-2025	Année 2 2025-2026	Année 3 2026-2027	Année 4 2027-2028	Année 5 2028-2029
1	RE1	Fonds du Canada pour la présentation des arts	39 785 960 \$	Modéré	Août 2019 (2019-2020)	Août 2024	Début septembre 2023	Fin Décembre 2024				Début septembre 2028
2	RE1	Fonds du Canada pour les espaces culturels	61 024 594 \$	Élevé	Août 2019 (2019-2020)	Août 2024	Début mai 2023	Fin septembre 2024				Début mai 2028
3	RE1	Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	26 640 000 \$	Modéré	Décembre 2023 (2023-2024)	Décembre 2028					Début juin 2027	Fin septembre 2028
4	RE1	Fonds du Canada pour l'investissement en culture	21 972 205 \$	Faible	Août 2019 (2019-2020)	Août 2024	Début mars 2024		Fin avril 2025			Début décembre 2028
5	RE1	Programme de financement du Harbourfront Centre	6 500 000 \$	Faible	Octobre 2023 (2023-2024)	Octobre 2028					Début juin 2027	Fin juin 2028
6	RE1	Fonds des médias du Canada	216 646 077 \$	Élevé	Septembre 2021 (2021-2022)	Septembre 2026			Début mai 2025	Fin juin 2026		
7	RE1	Stratégie d'exportation créative	11 000 000 \$	Élevé	Janvier 2023 (2022-2023)	-		Début janvier 2025	Fin Décembre 2025			
8	RE1	Politique de radiodiffusion et de communications numériques	5 496 144 \$	-	Jamais évalué	-						
9	RE1	Politique du film et de la vidéo	3 012 790 \$	-	Jamais évalué	-						

* Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en caractères gras.

Annexe 5 : Affaires culturelles (2 de 2)

N°	RE	Programme	Dépenses prévues	Niveau de risque lié à l'évaluation	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2024-2025	Année 1 2024-2025	Année 2 2025-2026	Année 3 2026-2027	Année 4 2027-2028	Année 5 2028-2029
10	RE1	Marché créatif et innovation	898 150 \$	-	Jamais évalué	-						
11	RE1	Examen des investissements dans le secteur culturel	860 937 \$	-	Jamais évalué	-						
12	RE1	Fonds de la musique du Canada	34 899 231 \$	Élevé	Juillet 2019 (2019-2020)	juillet 2024	Début avril 2023	Fin juillet 2024				Début avril 2028
13	RE1	Fonds du livre du Canada	54 666 301 \$	Élevé	Juillet 2019 (2019-2020)	juillet 2024	Début avril 2023	Fin septembre 2024				Début avril 2028
14	RE1	Fonds du Canada pour les périodiques	87 313 627 \$	Élevé	Janvier 2022 (2021-2022)	janvier 2027			Début septembre 2025	Fin octobre 2026		
15	RE1	TV5	12 960 900 \$	Faible	Octobre 2019 (2019-2020)	octobre 2024	Début décembre 2023	Fin mars 2025			Début mars 2028	
16	RE1	Crédits d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique	1 791 904 \$	Modéré	Septembre 2008 (2008-2009)	-				Début mai 2026	Fin mars 2027	
17	RE1	Initiative de journalisme local		Faible	Avril 2024 (2024-2025)	-	Début janvier 2023	Fin avril 2024			Début janvier 2028	Fin janvier 2029
18	RE1	Programme de contributions en matière de citoyenneté numérique	6 050 000 \$	Modéré	Juin 2023 (2023-2024)	-						
19	RE1	Bureau de l'écran autochtone ¹	731 318 \$	Faible	Jamais évalué	août 2026		Début octobre 2024		Fin juin 2026		

• Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en **caractères gras**.

¹Les dépenses réelles devraient être supérieures aux prévisions.

Annexe 5 : Communauté et identité

N°	RE	Programme	Dépenses prévues	Niveau de risque lié à l'évaluation	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2024-2025	Année 1 2024-2025	Année 2 2025-2026	Année 3 2026-2027	Année 4 2027-2028	Année 5 2028-2029
20	RE2	Fonds pour l'histoire du Canada	4 860 857 \$	Faible	Juillet 2015 (2015-2016)	-		Début septembre 2024	Fin octobre 2025			
21	RE4	Programme Échanges Canada	15 028 173 \$	Faible	Mars 2022 (2021-2022)	Mars 2027			Début novembre 2025	Fin janvier 2027		
22	RE4	Les jeunes s'engagent	2 599 237 \$	Faible	Décembre 2015 (2015-2016)	-						
23	RE4	Secrétariat à la jeunesse	88 483 \$	Faible	Jamais évalué	-						
24	RE2	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	24 633 400 \$	Modéré	Janvier 2023 (2022-2023)	Janvier 2028				Début septembre 2026	Fin Octobre 2027	
25	RE4	Programme des langues et cultures autochtones	215 414 222 \$	Élevé	Mai 2022 (2021-2022)	Mai 2027			Début avril 2025	Fin mars 2027		
26	RE4	Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste	44 450 \$	-	Mars 2018 (2017-2018)	-						

* Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en **caractères gras**.

Annexe 5 : Multiculturalisme et lutte contre le racisme

N°	RE	Programme	Dépenses prévues	Niveau de risque lié à l'évaluation	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2024-2025	Année 1 2024-2025	Année 2 2025-2026	Année 3 2026-2027	Année 4 2027-2028	Année 5 2028-2029
27	RE4	Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme	38 500 191 \$	-	Octobre 2023 (2023-2024)	Octobre 2028					Début avril 2027	Fin juillet 2028
28	RE4	Réconciliation et traités	849 642 \$	Faible	Jamais évalué	-						
29	RE4	Programme d'action et de lutte contre le racisme	28 522 473 \$	-	Octobre 2023 (2023-2024)	Octobre 2028					Début avril 2027	Fin juillet 2028

* Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en **caractères gras**.

Annexe 5 : Langues officielles, patrimoine et régions

N°	RE	Programme	Dépenses prévues	Niveau de risque lié à l'évaluation	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2024-2025	Année 1 2024-2025	Année 2 2025-2026	Année 3 2026-2027	Année 4 2027-2028	Année 5 2028-2029
30	RE2	Programme d'aide aux musées (groupée 30 et 34)	32 273 120 \$	Modéré	Juillet 2021 (2021-2022)	Juillet 2026		Début novembre 2024	Fin février 2026			
31	RE2	Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada	506 060 \$	Faible	Décembre 2016 (2016-2017)	-						
32	RE2	Institut canadien de conservation (en réserve, groupée 32 et 33)	10 803 470 \$	Modéré	Juillet 2017 (2017-2018)	-			Début mai 2025	Fin mai 2026		
33	RE2	Réseau canadien d'information sur le patrimoine (groupée 32 et 33)	2 782 587 \$	Modéré	Décembre 2014 (2014-2015)	-			Début mai 2025	Fin mai 2026		
34	RE2	Programme des biens culturels mobiliers (en réserve, groupée 30, 34)	133 346 \$	Modéré	Mars 2016 (2016-2017)	-		Début novembre 2024	Fin février 2026			
35	RE5	Programme Développement des communautés de langue officielle (groupée 35, 36)	391 900 462 \$	-	Novembre 2022 (2022-2023)	Novembre 2027				Début avril 2026	Fin septembre 2027	
36	RE5	Programme de mise en valeur des langues officielles (groupée 35, 36)	185 809 762 \$	-	Novembre 2022 (2022-2023)	Novembre 2027				Début avril 2026	Fin septembre 2027	
37	RE5	Programme de coordination des langues officielles	91 058 611 \$	Élevé	Mars 2021 (2020-2021)	-						
38	RE5	Plan d'action pour les langues officielles	-	-	Janvier 2023 (2022-2023)	-			Début décembre 2025		Fin septembre 2027	

* Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en caractères gras.

Annexe 5 : Sports, évènements majeurs et commémorations

N°	RE	Programme	Dépenses prévues	Niveau de risque lié à l'évaluation	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2024-2025	Année 1 2024-2025	Année 2 2025-2026	Année 3 2026-2027	Année 4 2027-2028	Année 5 2028-2029
39	RE2	Programme des célébrations et des commémorations	21 799 367 \$	Faible	Mars 2018 (2017-2018)	Mars 2023	Début avril 2022	Fin Avril 2024			Début février 2028	Fin mars 2029
40	RE2	Expérience de la capitale	17 616 617 \$	-	Janvier 2022 (2021-2022)	-						
41	RE2	Cérémonial d'État et protocole (Programme de subvention fédérale pour les lieutenants-gouverneurs)	836 080 \$	Faible	Mai 2018 (2018-2019)	-				Début janvier 2027	Fin mars 2028	
42	RE3	Programme d'accueil	20 389 228 \$	Modéré	Octobre 2021 (2021-2022)					Début février 2027		Fin octobre 2028
43	RE3	Programme de soutien au sport (groupée 43 et 44)	214 917 976 \$	Élevé	Octobre 2021 (2021-2022)	Octobre 2026		Début octobre 2024	Fin avril 2026			
44	RE3	Programme d'aide aux athlètes (groupée 43 et 44)	33 000 000 \$	Modéré	Octobre 2021 (2021-2022)	Octobre 2026		Début octobre 2024	Fin avril 2026			

* Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en caractères gras.

Annexe 5 : Autre

Secteur de la Politique stratégique, de la planification et des affaires ministérielles

N°	RE	Programme	Dépenses prévues	Niveau de risque lié à l'évaluation	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2024-2025	Année 1 2024-2025	Année 2 2025-2026	Année 3 2026-2027	Année 4 2027-2028	Année 5 2028-2029
45	RE4	Programme des droits de la personne	1 428 209 \$	-	Mars 2015 (2014-2015)	-						
46	RE4	Programme de contestation judiciaire	7 879 545 \$	Modéré	Février 2003* (2002-2003)	-	Début août 2022	Fin mai 2024				

Services internes

N°	RE	Programme	Dépenses prévues	Niveau de risque lié à l'évaluation	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2024-2025	Année 1 2024-2025	Année 2 2025-2026	Année 3 2026-2027	Année 4 2027-2028	Année 5 2028-2029
47	-	Services internes	91 058 611 \$	-	-							

Initiatives horizontales d'autres ministères fédéraux

N°	RE	Programme	Dépenses prévues	Niveau de risque lié à l'évaluation	Date de la dernière évaluation	Date obligatoire selon la LGFP	Date de début avant 2024-2025	Année 1 2024-2025	Année 2 2025-2026	Année 3 2026-2027	Année 4 2027-2028	Année 5 2028-2029
48	-	Évaluation horizontale de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (menée par EDSC)	-	-	Février 2020 (2019-2020)	Février 2025 (2024-2025)	Début décembre 2020	Fin février 2025				

* L'ancien programme a été évalué en février 2023.

Les projets exemptés du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en **caractères gras**.